

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS ET CLUBS OHADA

**PROCES-VERBAL N° 001/AOUT/2010
DE LA PREMIERE REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU SAMEDI 21 AOUT 2009**

KINSHASA – GOMBE

Aout 2010

I. De l'ouverture

La séance est ouverte à 13 heures 35 minutes, sous la présidence de Me Cléo MASHINI MWATHA, dans la salle des réunions du Centre Wallonie-Bruxelles, disponible par la Délégation Wallonie-Bruxelles, dans le commune de la Gombe, à Kinshasa, en République Démocratique du Congo.

II. Du Quorum et de la participation

Faisant suite au message d'invitation à une rencontre fédérative, adressée à toutes les Associations ainsi qu'à tous les Clubs œuvrant pour la vulgarisation et la promotion de l'OHADA en République Démocratique du Congo, et se référant au Tableau (en annexe) reprenant les 19 structures ayant adhéré à l'initiative de mettre en place une Fédération Nationale à cet effet, nous avons noté la participation de 8 Associations et Clubs ci-après, représentés par leurs membres respectifs :

1. ***Bureau d'Etudes et d'Appui à la Promotion de l'OHADA en République Démocratique du Congo***, en sigle **BEAP-OHADA-RDC**
 - Représenté par :
 - Me Patrick-Obed OMBA EDINGA, Coordonateur National ;
 - Me Patrick BEHUHUMA MOKONDOKO, Coordonateur National Adjoint chargé de Relations Extérieures et de l'Exécution des Projets ;
 - Me Joseph DIZAKANA, Coordonateur National Adjoint chargé d'Etudes, Planification et Elaboration des Projets ;
 - Mr Gaston TSHAUKE MWAMBA, Trésor et Expert-Comptable ;
 - Mr Timothée BUNGU KIWIRI, Membre ;
 - Mlle MAYOLO PALATA, Membre.
2. ***Groupe de Réflexion sur les Systèmes Comptables***, en sigle **GRSC**
 - Mr Gaston TSHAUKE MWAMBA, Président.
3. ***Collectif des Avocats pour la Promotion et la Vulgarisation de l'OHADA en République Démocratique du Congo***, en sigle **CAPVOH-RDC**
 - Me Cléo MASHINI MWATHA, Président.
4. ***Collectif des Journalistes pour la Promotion de l'OHADA en République Démocratique du Congo***, en sigle, **CJP-OHADA-RDC**

- Mr Herbert KALA NDUKU, Président.

5. Les Amis du Droit

- Mr Daudet DIKIFUILA MANITU, Président ;

- Mr Danny N'SALA, Secrétaire Général.

6. Club OHADA Sud-Kivu

- Magistrat Ezéchiel AMANI CIRIMWAMI, Directeur.

7. Club OHADA Nord-Kivu

- Mr Patrick AMANI WANI, Président.

8. Club OHADA Equateur

- Mr Papy BOTSONA, Représentant.

Au total, 15 personnes ont pris part à cette rencontre.

Il sied de noter que les représentants des Clubs OHADA suivants se sont excusés, pour leur non-participation à cette rencontre :

- Club OHADA du Bas-Congo, dont Mr DOUDOU MUNZEMBA NDOSIMAU, est Président ;
- Club OHADA du Kasai-Occidental, dont Me Baron OTOKA, est Président ;
- Club OHADA du Kasai-Oriental, dont Me Cléo MUTOMBO, est Président.

III. De l'ordre du jour

L'ordre du jour a porté sur cinq points, à savoir :

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Constitution de la Fédération Nationale des Associations et Clubs OHADA-RDC ;
3. Mise en place d'un Bureau National provisoire ;
4. Mise en place d'un Bureau Provincial pour la Capital, ville-province de Kinshasa ;
5. Divers.

IV. Du déroulement des travaux

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité, moyennant quelques amendements.

2. Constitution de la Fédération Nationale des Associations et Clubs OHADA-RDC

Avant d'examiner ce point, Me Cléo MASHINI a fait la restitution de la réunion de prise de contact tenue le mercredi 28 juillet 2010, à l'Université Protestante au Congo, laquelle avait réuni le Président de la Commission Nationale de l'OHADA/RDC, Professeur Roger MASAMBA MAKELA, et les Représentants de quelques Associations et Clubs œuvrant pour la promotion et la vulgarisation de l'OHADA en République Démocratique du Congo, notamment :

- BEAP-OHADA-RDC
- CAPVOH-RDC
- CJP-OHADA-RDC

A la suite de cette restitution, 3 idées forces qui avaient constitué l'objet de cette réunion, ont été retenues, à savoir :

- le processus d'adhésion de la République Démocratique du Congo à l'OHADA ;
- les circonstances qui ont concourues à la création d'une Commission Nationale de l'OHADA en République Démocratique du Congo ;
- l'idée de mettre en place une Fédération Nationale des Associations et Clubs œuvrant pour la vulgarisation et la promotion de l'OHADA en République Démocratique du Congo.

Après cette étape, les participants se sont convenus sur les propositions faites par quelques d'entre eux, quant à la constitution de ladite Fédération, notamment :

- Que les Présidents de Bureaux Provinciaux de la Fédération soient considérés comme Vice-Présidents au sein du Bureau National définitif, à constituer prochainement ;
- Que la Fédération soit constitué en tant qu'une structure d'appui à la Commission Nationale de l'OHADA/RDC ;
- Que les besoins qui ont milité à la création de cette Fédération puissent être mentionnés dans les statuts qui en seront l'acte constitutif.

3. **Mise en place d'un Bureau National provisoire**

Séance tenante, les participants ont organisé l'élection des membres du Bureau National provisoire, et les postes ci-après ont été proposés et adoptés :

- Président : 1 poste à pourvoir ;
- Vice-Président : 1 poste à pourvoir ;
- Rapporteur : 1 poste à pourvoir ;
- Secrétaire : 1 poste à pourvoir ;
- Trésorier : 1 poste à pourvoir ;
- Conseillers : 2 postes à pourvoir.

Pour les postes de conseiller, il y en a un qui sera en charge de Relations Publiques et un autre sera chargé d'Etudes.

Après avoir procédé à un scrutin à bulletin secret, sur base des candidatures présentées, les personnes suivantes ont été élues aux différents postes susmentionnés :

- Président : Me Cléo MASHINI MWATHA, Président.
- Vice-Président : Me Patrick-Obed OMBA EDINGA
- Rapporteur : Mr Herbert KALA NDUKU
- Secrétaire : Me Patrick BEHUHUMA MOKONDOKO
- Trésorier : Mr Gaston TSHAUKE MWAMBA
- Conseiller chargé d'Etudes : Magistrat Ezéchiel AMANI CIRIMWAMI
- Conseiller en charge de Relations Publiques : Mr Danny N'SALE

Il convient de préciser que concernant l'élection aux 6 premiers postes, il n'y a eu qu'une candidature présentée pour chaque poste, c'est-à-dire par ceux dont les noms se trouvent à côté de postes à pourvoir qui étaient prévus ; excepté pour le dernier poste où il y a eu 3 candidatures.

4. **Mise en place d'un Bureau Provincial pour la Capital, ville-province de Kinshasa**

L'assemblée a décidé de remettre l'examen de ce point plus tard, étant donné que le Bureau National provisoire doit d'abord se pencher sur la question, pour décider la nécessité de sa mise en place ou non.

Cependant, le prototype du Bureau Provincial provisoire pour Kinshasa se présente comme suit :

- Président ;
- Vice-Président ;
- Secrétaire-Rapporteur ;
- Conseiller, qui sera également en charge de la trésorerie.

Le même type de bureau sera également installé, toujours de manière provisoire, dans chaque province.

5. Divers

- Le Directeur du Club OHADA du Sud-Kivu a dit qu'il va déposer très prochainement un projet portant sur une étude faite concernant à l'Acte Uniforme relatif au recouvrement des créances et voies d'exécution ; afin d'être exécuté.
- Suite à cette présentation, l'option a été levée que les Clubs et Associations ayant déjà des projets bancables puissent les déposer auprès de la Fédération ; afin de les coordonner et de pouvoir rechercher des financements pour exécution, étant donné que ces structures ne peuvent plus évoluer en ordre dispersé.
- Les Clubs et Associations évoluant à l'intérieur du pays ont soulevé une inquiétude, celle de savoir comment leurs représentants pourront se déplacer à chaque fois qu'une réunion est convoquée à Kinshasa, la capitale.

A propos de cette préoccupation, les assurances ont été données aux délégués provinciaux, qu'aucun problème financier ne se posera quant à leur déplacement pour Kinshasa, car toute de la Fédération sera budgétisée.

- *La prochaine réunion qui réunira les membres du Bureau National provisoire, aura lieu après que ce dernier aura rencontré le Président de la Commission Nationale OHADA/RDC, Professeur Roger MASAMBA.*

V. De la clôture

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de séance a levé la séance à 16 heures justes.

Fait à Kinshasa, le 21/08/2010

Le Secrétaire

Me Patrick BEUHUMA MOKONDOKO

Le Président

Me Cléo MASHINI MWATHA